



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53079>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **26-53079**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-45028

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Orléans

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21450234600015

Ville : Orléans

Code postal : 45040

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville d'Orléans (coordonnateur) et Orléans Métropole

Département(s) de publication : 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien et remise en peinture du mobilier urbain

Code CPV principal - Descripteur principal : 45442121

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur l'entretien et remise en peinture du mobilier urbain. Elle donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu à prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées. Pour la ville d'Orléans : Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 euro(s) HT par an Pour la Métropole : Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 160 000 euro(s) HT par an Il sera non alloti et reconductible 3 fois maximum, de manière tacite, pour une durée de 1 an, soit une durée maximale de quatre ans

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique (sous-pondération détaillée dans les renseignements complémentaires) : 60% Prix apprécié au regard du total du Dqe : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 01/06/2026 à 12h00, lire 15/06 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2026